

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 31/01/2019

Présents : Alexia, Amandine, Eric, Héloïse, Leslie, Manon, Myriam

Représentés : Ben, Virginie

Ordre du Jour :

- Budget
- Statuts
- Rapport d'activité
- Hébergement

Budget

Le bilan comptable 2018 est excédentaire. Les pôles ont dépensés moins que prévus. De même, sur la plupart des projets et événements, la dépense réelle a été moindre

Loyers : dépenses qui ont été sous évaluées, du fait du changement de local.

En tout on a, avec les reports de 2017, 106 234,62 euros de recettes et 31885.52 euros de dépenses réelles. Donc 74349,11 euros d'excédent en 2018

Voici les modifications souhaitées par le CA par rapport au dernier budget prévisionnel :

- Dans la catégorie "administratif", on passe le total à 2220 euros (au lieu de 1085), notamment en vue de l'achat d'un serveur, de totebags ou de t-shirts, banderoles.
- "Dépenses solidaires" (dons matériels) : on baisse à 10000 euros ce budget (au lieu de 11880) répartis comme suit :
 - Nuits d'hôtels : 5000 (62 nuits)
 - Recharges lycées : 2000 (400)
 - Tickets de métro : 3000 (201 carnets)
- "Pôle juridique" passe à 4000 euros (au lieu de 3600) en vue de l'augmentation de l'activité. Les dépenses actuelles sont liées à l'envoi de recommandés. Il serait pertinent, pour ce pôle comme pour le pôle social et LGBT, d'ouvrir un compte pro à La Poste.
- "Pôle culturel" : baisse à 2000 (au lieu de 2065)
- "Pôle social" : passe 1500 euros (au lieu de 720)
- "Pôle emploi" : passe 250 euros (au lieu de 240)
- "Pôle français" : Passe à 15000 euros (au lieu de 9590) en prévision d'une location de salle dans le sud de Paris. On notera cependant que 700 euros prévus à l'édition de livrets ont bien été utilisés, mais que les livrets sont encore stockés à la Mairie du 4^{ème} arrondissement, les personnes souhaitant l'édition de ces livrets n'étant jamais passées les récupérer.
- "Pôle hébergement" passe à 400 euros (au lieu de 720) en prévision de la reprise des activités du pôle. Toutefois, il convient de supprimer les intitulés à l'intérieur de cette catégorie. .

- “Pôle LGBT” : passe à 800 euros (au lieu de 770). La faible exécution du budget 2018 s’explique par un déficit d’information des coordinateurs par rapport à celui-ci.
 - “Local” : Passe à 1200 euros (au lieu de 800) en vue de l’achat d’un ordinateur (300 euros à prévoir)
 - ”Autres” passe à 100 euros au lieu de 94,90
 - “Pôle communication” : catégorie à créer avec 1000 euros de budget.
-
- Concernant le festival prévu en Septembre, il s’agit de choisir le lieu que nous souhaitons avoir. Le C.A se prononce à l’unanimité sur une salle et une organisation qui coûterait 38000 euros.
 - 12000 euros sont prévus pour les cousinades
 - 3000 pour des manifestations
 - 9000 pour le fond de roulement

Le rapport d’activité :

Certains pôles doivent encore rendre leur rapport d’activité, d’autres pas. Il convient de se dépêcher pour pouvoir le transmettre au pôle communication afin de pouvoir le diffuser aux adhérents en vu de l’AG.

Hébergement :

Le BAAM est inscrit comme asso pouvant contacter les asso pour faire des demandes d’hébergement, via le SIAO On peut positionner 3 à 5 personnes par jour, et faire des renouvellement une fois tous les 15 Jours, par mail.

Possibilités de participer à des formation.

Possibilité de faire une permanence dédiée SIAO afin de simplifier la démarche. En cours de réflexion

Statuts :

Le temps manque à cette réunion pour ré-aborder correctement la question des statuts mais on notera afin de les retravailler avant le prochain C.A et les transmettre aux adhérents en vue de l’AG.

- Probleme article 8 => lien C.A / coordination à revoir car pas en accord avec les pratiques et les besoins.
- alerte article 12 1 premier paragraphe
- article paragraphe 3 : retirer “cotisations” et revoir fin du paragraphe
- relire premier paragraphe article 13
- article 5 ajouter “ou sous conditions de ressources” pour l’exonération. (article 5,6, 7 fusion).
- article 6 : motif grave